

Louis PÉRIÉ - Yves PAULIN

NOTAIRES ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

81120 RÉALMONT

Tél. : 05.63.45.57.57

Fax. : 05.63.45.58.58

ETUDE FERMÉE LE LUNDI

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE

Maître Yves PAULIN Notaire à REALMONT Tarn

CERTIFIE ET ATTESTE

Que, suivant acte reçu par moi le 23 SEPTEMBRE 2000.

Monsieur Paul Emile LEVADE, Professeur, et Madame Monique Anne Marie-Marguerite FALATKO, **infirmière**, son épouse, demeurant ensemble à FLORENTIN (Tarn), Moncausseil, Nés, le mari à BUZET SUR TARN (Haute Garonne) le 9 mai 1944 et l'épouse à ALBI (Tarn) le 7 octobre 1948.

Soumis au régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage célébré en la Mairie de FLORENTIN (Tarn) le 1er août 1985.

ONT VENDU A

Monsieur Patrice Vincent DELPY, électronicien, demeurant à CUGNAUX (Haute Garonne), 9, impasse Alfred de Musset,

Né à COGNAC (Charente) le 4 avril 1971.

Célibataire,

LE BIEN SUIVANT

- Sur la Commune de TOULOUSE LE MIRAIL FONTAINE LESTANG (Haute-Garonne),

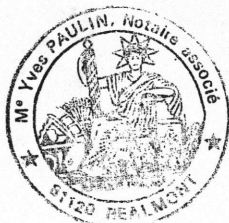
Dans un immeuble en copropriété sis 18, rue Sainte-Cécile, et 40, rue Cuvier,

Figurant au cadastre de la manière suivante :

Section 842 AH Numéro 451 Lieu-dit "Rue Fourcade - 18, rue Sainte-Cécile" pour 25a

31ca.

Les droits immobiliers consistant en :



LE LOT N°: VINGT HUIT (28)

Au premier étage première porte à droite dans le couloir situé à gauche en arrivant sur le palier un appartement de type 1bis portant le numéro 16 sur le plan comprenant : entrée, salle de séjour-chambre avec coin cuisine, ouvrant sur un terrasse faisant partie de ce lot, côté façade principale, salle de bains, W.C.

Et les 258/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

LE LOT N° : SOIXANTE DEUX (62)

Dans la cour un parking portant le numéro 23 du plan.

Et les 12/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

JOUISSANCE

transfert de jouissance ce jour par la prise de possession réelle

PRIX

Moyennant le prix principal de 150.000,00 Francs (soit 22.867,35 Euros) qui a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI

La présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit,

Le 23 septembre 2000.

